



FACE AUX ENJEUX D'AUJOURD'HUI, UNE RELATION AU SERVICE DU BIEN COMMUN

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire d'amitié France – Saint-Siège au Vatican

28 au 30 septembre 2021

Une délégation du groupe d'amitié France-Saint-Siège, conduite par son Président, M. Dominique de Legge (Les Républicains – Ille-et-Vilaine), et composée de M. Loïc Hervé (Union centriste – Haute-Savoie), Mme Marie Mercier (LR – Saône-et-Loire), M. Louis-Jean de Nicolaÿ (LR – Sarthe), Mme Patricia Schillinger (Rassemblement des démocrates progressistes et indépendants – Haut-Rhin) et M. André Vallini (Socialiste, Écologiste et Républicain – Isère), s'est rendue au Vatican du 28 au 30 septembre 2021.



M. Dominique de Legge remet au Pape François un morceau de chêne béni pour la reconstruction de Notre-Dame de Paris

Se plaçant dans le cadre de la célébration des cent ans de la reprise des relations diplomatiques avec la France, cette mission avait pour objectif de faire le point sur plusieurs dossiers d'intérêt commun, les perspectives du dialogue interreligieux et les réformes internes lancés par le Pape François.

I.- Au service du bien commun

A – Une neutralité sans indifférence

Lors de son entretien avec la délégation sénatoriale, S.E.R. Mgr Paul R. Gallagher, Secrétaire pour les relations avec les États, (équivalent du ministre des Affaires étrangères), a réaffirmé et explicité la position diplomatique traditionnelle du Saint-Siège : l'ouverture à tous à travers une neutralité sans indifférence.

La volonté de l'Église est d'établir un dialogue avec tous sans mettre d'obstacle, par exemple en raison du régime politique. Il a également rappelé que le Saint-Siège ne participait pas à des alliances et que la diplomatie vaticane n'exprimait pas des critiques officielles ou des prises de position publiques, mais privilégiait un dialogue engagé et en vérité, quel que soit le pays considéré.

B – Avec la Chine, persévérer dans le dialogue

L'accord qui a été trouvé entre le Saint-Siège et la Chine vise à promouvoir la liberté religieuse. Des difficultés inévitables surgissent dans son application du fait de la complexité et de la diversité de ce grand pays.

Néanmoins, pour la première fois depuis 1954, tous les évêques chinois sont en communion avec Rome. Le Pape est convaincu que l'on doit persévérer dans le dialogue, même s'il s'accompagne de questionnements et d'observations.

C – Afrique, pandémie, écologie, autant de chantiers communs

Le Saint-Siège et la France partagent un intérêt commun pour plusieurs dossiers qui ont été abordés par la délégation sénatoriale.

Ainsi, en Afrique, eu égard aux risques de déstabilisation, le Saint-Siège appelle à un engagement et une solidarité plus importante et plus large associant de nombreux autres pays.

Le Pape s'est également impliqué fortement pour que la pandémie de Covid-19 soit gérée de manière plus juste et plus humaine, dans les pays occidentaux comme dans le reste du monde.



Mgr Paul R. Gallagher avec M. Dominique de Legge et S. E. Mme Élisabeth Beton Delègue, ambassadrice de France

Enfin, à travers [l'encyclique Laudato si](#) de 2015 et de nombreuses prises de position ultérieures contre « la culture du déchet », le Pape cherche à impulser une nouvelle vision de l'économie au service de la « Maison commune ».

D – « L'Église n'est pas un supermarché »

Le Saint-Siège met en garde contre toute instrumentalisation de l'une ou l'autre de ses positions. Il défend une vision globale de l'Homme et de la société. Son engagement sur l'écologie, le multilatéralisme ou la fraternité entre les peuples est pleinement cohérent et, pour lui, indissociable de sa défense de la dignité humaine à travers la famille, la fin de vie ou l'accueil des migrants.

L'Église est consciente de la difficulté à faire comprendre l'unité de ce message. Toutefois, comme l'a rappelé à la délégation S.E.R. le Cardinal Pietro Parolin, Secrétaire d'État, l'équivalent du Premier ministre du Vatican, l'Église continuera de l'expliquer « *à temps et à contretemps* » de manière très respectueuse du pluralisme et de la multiplicité des visions anthropologiques. Pour le Cardinal, l'Église doit être le premier témoin de ce qu'elle professe.

Évoquant l'accueil des migrants à l'invitation des sénateurs, le Cardinal Pietro Parolin s'est opposé à une attitude de refus systématique mais il a estimé qu'il revenait à chaque pays de traiter ce sujet dans le respect des

personnes et de leur situation, d'une part, et dans la mesure des capacités d'intégration, d'autre part. Il a rappelé que l'Église demandait aux migrants d'accepter la loi des pays d'accueil.



S.E.R. le Cardinal Pietro Parolin recevant les sénateurs au Palais apostolique

II.- Le dialogue interreligieux, le défi de la fraternité

A – Citoyenneté, liberté de conscience et liberté de culte

S.E.R le Cardinal Miguel Angel Ayuso Guixot, Président du Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux, a expliqué que la première demande de l'Église était la pleine citoyenneté pour tous, quelle que soit l'appartenance religieuse.

En effet, au Sud de la Méditerranée comme au Moyen-Orient, les communautés chrétiennes préexistaient à l'Islam, qui généralement ne leur reconnaît qu'un statut de « protégées ». Or, s'il tolère le culte, celui-ci ne reconnaît ni une pleine participation aux affaires publiques, ni la liberté de conscience, les conversions restant interdites. L'Islam se perçoit comme l'ultime Révélation, support d'une civilisation mêlant intimement religion et questions séculières.

Le Cardinal a insisté sur la nécessité d'éduquer à la connaissance de l'autre et de vaincre la peur. Il faut avoir le courage de proposer un rapport d'amitié de façon réellement sincère. C'est le témoignage qu'a voulu apporter le Pape François lors de son voyage en Irak, du 5 au 8 mars 2021, et plus particulièrement lors de sa visite au Grand ayatollah Sayyid Ali Al-Husaymi Al-Sistani. Le Souverain Pontife a ainsi recherché le dialogue avec un Islam ouvert et a rejeté l'instrumentalisation de la religion par la violence.



S.E.R. le Cardinal Miguel Angel Ayuso Guixot et S.E. Mme Élisabeth Beton Déléguée avec la délégation

À cet égard, Le Pr. Wasim Salman, lors de la visite de la délégation à l'Institut pontifical d'études arabes et d'islamologie (PISAI), a rappelé cette maxime musulmane : « On trouve dans le Coran ce que l'on porte dans le cœur ».

B – En Irak et en Terre Sainte, un témoignage de fraternité

S.E.R. le Cardinal Fernando Filoni, Grand Maître de l'Ordre équestre du Saint-Sépulcre et ancien nonce apostolique en Irak, a tenu à replacer ce récent déplacement pontifical dans la perspective plus large du [Document signé](#) avec le Grand Imam d'Al-Azhar Ahmad Al-Tayyeb en février 2019 à Abu Dhabi sur la Fraternité humaine pour la paix mondiale et la coexistence commune.



S.E.R. le Cardinal Fernando Filoni échangeant avec la délégation au Palais della Rovere

L'enjeu pour le Pape François est de sortir des guerres et des conflits pour rapprocher chrétiens et musulmans, d'abord avec les sunnites, puis avec les chiites. En cherchant à renouer le dialogue avec le monde chiite, le Pape forme aussi l'espoir d'aider au dialogue entre les musulmans eux-mêmes. Il promeut ainsi la fraternité universelle, comme il l'a écrit dans sa dernière encyclique [Fratelli tutti](#), inspirée de François d'Assise et de ses dernières rencontres interreligieuses.

En Irak, et plus encore en Terre Sainte, les écoles catholiques, qui accueillent les enfants de toutes origines sont des lieux de rencontre où se construisent entre les jeunes des liens qui perdureront toute leur vie.

III.- Un point d'étape sur la réforme de l'Église

Depuis le début de son pontificat, le Pape François porte une attention permanente à la réforme de l'Église. Celle-ci a des aspects financiers et organisationnels à travers la Curie, organe central de l'Église catholique comptant quelques milliers de personnes. Mais les objectifs poursuivis par le Pape François vont au-delà.

A – Réformer le droit canon pour combattre les abus sexuels dans l'Église

La délégation a pu rencontrer S.E.R. le Cardinal Dominique Mamberti, Préfet du Tribunal Suprême de la signature Apostolique.



S.E.R. le Cardinal Dominique Mamberti

Créé en 1917, le code de droit canonique a été complètement révisé sous Jean-Paul II en 1983. Le Pape François a souhaité réviser profondément son livre VI, qui contient les dispositions pénales, pour nommer précisément les délits sexuels, modifier les peines et prendre davantage en compte les victimes. Il s'agit notamment de considérer ces actes comme des atteintes à la vie s'opposant au commandement « Tu ne tueras pas », et pas seulement comme des infractions contre la chasteté et la discipline ecclésiastique. Ces modifications entreront en vigueur début décembre 2021.

Ce sujet a également été abordé avec les évêques de France en visite *ad limina*, dont la délégation était conduite par Mgr Éric de Moulins-Beaufort, archevêque de Reims et président de la Conférence épiscopale. Au cours d'un débat au Centre Saint-Louis retransmis sur la chaîne KTO, il a d'ailleurs souligné que la lutte contre les abus

représentait le premier chantier de l'Église de France et qu'un important travail restait à faire pour prendre pleinement en compte le rapport de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église (CIASE).

B – Synodalité et place des femmes

La rencontre avec Sœur Nathalie Becquart, sous-secrétaire du Synode des évêques, a été l'occasion d'aborder deux autres chantiers du Pape François : la place des femmes dans le gouvernement de l'Église et le retour à une plus grande synodalité.



Sœur Nathalie Becquart avec la délégation

Pour le Pape François, ces deux sujets sont liés : il convient de sortir d'une vision exclusivement cléricale et hiérarchique où le pouvoir personnel tient une trop grande place. Le Souverain Pontife souhaite une Église inclusive et relationnelle marquée par la circularité et la réciprocité.

La conversion des mentalités allant avec la réforme des structures, le Pape cherche à associer « tout le Peuple de Dieu » - c'est-à-dire l'ensemble des fidèles catholiques - dans une consultation mondiale s'étalant sur deux ans.

Ce qui est vrai pour l'Église dans son ensemble doit aussi l'être pour la Curie, qui compte aujourd'hui 22 % de femmes, dont sept sont n° 2 ou n° 3 de dicastères. Apportant diversité et altérité, elles contribuent à rapprocher l'Église de la société. En nommant des religieuses dans des postes préalablement occupés par des évêques, comme d'ailleurs des laïcs, le Pape François entend déconnecter la question de la responsabilité dans les structures de gouvernement de celle de l'ordination des femmes.

*

Cette mission a permis aux sénateurs de prendre la mesure de la vision et de l'action mondialisée du Saint-Siège. Alors que la crise sanitaire, les craintes sur l'environnement et les tensions internationales forment un contexte inquiétant et conflictuel, le Pape François apparaît comme un *leader* moral apportant un témoignage de dialogue et d'engagement. Son influence s'est renforcée et son appui est recherché.

La diplomatie française partageant des analyses et des objectifs communs avec le Saint-Siège sur plusieurs grands dossiers internationaux, elle renforcerait donc son impact en travaillant de concert avec la diplomatie vaticane.

Composition de la délégation		
		
M. Dominique de LEGGE Président du groupe d'amitié Sénateur d'Ille-et-Vilaine (Les Républicains)	M. André VALLINI Vice-président du groupe d'amitié Sénateur de l'Isère (Socialiste, Écologiste et Républicain)	Mme Marie MERCIER Vice-présidente du groupe d'amitié Sénateur de Saône-et-Loire (Les Républicains)
		
Mme Patricia SCHILLINGER Vice-présidente du groupe d'amitié Sénateur du Haut-Rhin (RDPI)	M. Loïc Hervé Secrétaire du groupe d'amitié Sénateur de Haute-Savoie (Union centriste)	M. Louis-Jean de NICOLAY Membre du groupe d'amitié Sénateur de la Sarthe (Les Républicains)
Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_629.html		